

## CONSEIL MUNICIPAL – REUNION DU 8/09/2008

Date de convocation : 28/08/2008

Date d'affichage : 28/08/2008

L'an deux mil huit, le huit septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Joël LELARGE, Maire, assisté de Mesdames Christiane DEBAISIEUX, Jeannine ALNET et Edith PATY, Mesdemoiselles Isabelle CARDON et Mathilde HEBERT, Messieurs Jean-Pierre TOUZE, Lionel CHAINON, Yann LEBOURG, Georges GUENET.

Monsieur Jean JACQUES a donné procuration à Monsieur Georges GUENET.

Le compte-rendu de la dernière réunion est approuvé et signé.

### Ordre du jour :

#### 1) Dossiers en cours :

- Travaux salle polyvalente
- Assainissement des eaux usées
- Voirie – RD 598

#### 2) Projets à envisager

#### 3) Questions diverses

### **1) Dossiers en cours**

#### • Travaux salle polyvalente

Monsieur TOUZE fait le point sur l'avancement des travaux. Les prochaines étapes sont le démontage des plafonds, prévu samedi 13 septembre, puis le traitement des charpentes.

La prochaine réunion de chantier est prévue pour le vendredi 19 septembre à 16h30.

Monsieur TOUZE ajoute que l'installation de l'abri jouets dans la cour de l'école doit se terminer rapidement (pose des portes et de gouttières).

#### • Assainissement des eaux usées

Les travaux rue du haut vitot et Saint Nicolas sont terminés. 2 trous sont encore à boucher.

Monsieur LELARGE précise que la rue du buc reste sa priorité pour l'assainissement des eaux usées, le renouvellement des canalisations d'eau potable et l'enfouissement des réseaux.

Mais les premières estimations pour les travaux sont très élevées : ces investissements seront vraisemblablement à prévoir soit au budget 2010, soit à celui de 2011.

- Voirie – RD 598

Monsieur LEBOURG détaille les aspects positifs et négatifs du courrier reçu ce jour du Conseil Général concernant le déclassement.

Même si les travaux n'ont finalement lieu que dans 2 ans il faut au moins demander une intervention beaucoup plus rapide sur la partie de voirie située devant l'école, car la situation devient critique.

Monsieur LEBOURG propose de préparer un projet de courrier dans ce sens.

## **2) Projets à envisager**

A l'école, il semble indispensable d'organiser une extension du dortoir.

D'autre part, l'édification d'un abri bus juste à côté de la mairie est envisagée.

Un point sur ces deux projets sera fait lors du prochain Conseil.

## **3) Questions diverses**

- Travaux d'extension du réseau électrique rue de la fosse au loup

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que suite à :

- une délibération du 25 février 2008
- la réception du titre émis par le SIEGE et le mandatement de la somme de 1050 € correspondant à la participation de la commune

il convient de fixer la durée d'amortissement de cette somme.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que la durée d'amortissement sera de 3 ans, soit 350 € par an.

- Litige entre Monsieur MAIRE et Monsieur RICLIN

Le Conseil Municipal accepte l'encaissement d'un chèque de 186,23 € adressé par Monsieur et Madame RICLIN, domiciliés 9 rue du haut vitot – 27110 VITOT.

En effet, afin de résoudre un litige entre ces personnes et leurs voisins dû aux aboiements intempestifs de leur chien, la commune avait acheté un collier anti-aboiements, que Monsieur et Madame RICLIN lui ont remboursé.

- Club de football de Quittebeuf – Demande de subvention

Le Conseil décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

- Repas des aînés

Cette manifestation est prévue pour le dimanche 26 octobre, à Routot.

- Secrétariat de mairie

Madame MARIEL a donné sa démission annoncée de longue date et quitté la mairie de Vitot au 31/08. Madame CAUMONT est maintenant seule pour assurer le secrétariat de mairie.

- Entretien de l'école

A la fin du mois d'août, du fait de l'absence de l'agent d'entretien titulaire la commune a dû recruter en urgence deux personnes pour assurer le nettoyage complet de l'école en vue de la rentrée des classes.

Durant l'absence de Madame BOUVIER, titulaire, Madame GROUD continuera à assurer l'entretien de l'école et de la mairie.

Quant à Madame DIEULLE, elle continuera à travailler pour la commune en s'occupant de la salle polyvalente et de la cantine.

- Logo de VITOT

Deux propositions ont été soumises. Aucune n'est retenue pour l'instant.

Il est suggéré d'utiliser éventuellement celui qui avait été créé par Monsieur CHAINON, mais finalement pas utilisé, pour la première édition du bulletin communal.

- Bulletin communal

Mademoiselle HEBERT est nommée responsable de la prochaine édition. Il faut dès à présent commencer à travailler sur le contenu.

La séance est levée à 23h00

**Le prochain Conseil Municipal est prévu pour le lundi 20 octobre 2008 à 20h30.**